



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

OCTOBRE 1985

LES ELECTIONS A SAINTE-PETRONILLE

Comme à chaque année en novembre, la moitié du conseil municipal vient en élections. Cette année la conseillère, Lise Rodrigue, les conseillers, Pierre Deschamps et Claude Routhier, et le maire, Bernard Dagenais doivent demander un renouvellement de mandat s'ils veulent continuer à siéger au conseil municipal.

Les mises en candidature se feront le dimanche 20 octobre, de 12h00 à 14h00 à la mairie.

S'il devait y avoir élections, elles se tiendront alors dimanche le 3 novembre. Dans ce cas, le vote par anticipation aura lieu le dimanche 27 octobre. La révision des listes électorales se fera à la mairie jusqu'à mardi le 15 octobre.

LE CONCOURS VILLES, VILLAGES, CAMPAGNES FLEURIS 1985

Bravo Sainte-Pétronille! La municipalité s'est classée 2e dans le cadre de ce concours. Nous remercions toute la population pour sa collaboration et pour ses efforts qui nous ont permis de nous classer. Le prix remporté sera dépensé l'année prochaine pour poursuivre l'effort d'embellissement de notre municipalité.

.../

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le ministère des Transports du Québec a décidé après de nombreuses représentations de la municipalité de refaire l'intersection des rues Ferland et Chemin du Bout de l'Île. Les travaux permettront d'une part de canaliser l'eau des pluies et de la fonte des neiges dans des fossés qui seront sous terre le long du Chemin du Bout de l'Île. D'autre part ces travaux feront disparaître la butte qui cache toute la circulation à cet endroit. Le Ministère a déjà procédé au piquetage des abords de la rue et les travaux doivent être réalisés avant l'hiver.

La municipalité s'excuse auprès des citoyens qui subiront quelques inconvénients pendant les travaux. Mais il s'agira pour tous d'une amélioration essentielle. La municipalité désire également remercier monsieur Henri Paquet qui a bien voulu nous donner toute sa collaboration pour la réalisation de ce projet en acceptant de céder une servitude de drainage sur son terrain.

La rue Marie-Anne

Comme vous pouvez le constater la rue Marie-Anne a été asphaltée sur toute sa longueur. Les résidents de cette rue ont accepté de contribuer à la réalisation de cette amélioration après que la municipalité eut obtenu une subvention de départ. Toutefois, certains résidents de cette rue nous ont rappelé qu'ils ne désiraient pas que leur rue devienne un boulevard. La municipalité a donc l'intention de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la circulation soit trop rapide sur cette rue.

Nous rappelons également à tous que les arrêts (stop) mis sur cette rue doivent être respectés.

Le Chemin du Bout de l'Île

La municipalité a également obtenu du ministère des Transports l'accord de refaire le chemin du Bout de l'Île, face au fleuve, entre l'ancien hôtel Bellevue et la rue de l'Eglise. Le chemin du Bout de l'Île sera élargi de deux mètres (six pieds) à cet endroit. Il sera dorénavant possible de se promener sans craindre de se faire frapper par les voitures.

TENNIS

Vous avez sans doute pu constater que la municipalité a commencé à installer de nouvelles infrastructures sur ses terrains. Nous sommes à préparer l'emplacement de trois courts de tennis. Le tennis est un sport qui peut être pratiqué par des personnes de tout âge. Les courts de tennis pourront donc être utilisés par un éventail très vaste de la population de Sainte-Pétronille.

Cependant, le coût pour de telles installations est très élevé. Nous avons prévu construire sur une période de quelques années, mais comme la demande de subvention que nous avons faite au début de l'année a été acceptée, nous avons la possibilité de rendre nos courts de tennis opérationnels en 1986. Le coût total de la construction est estimé à 41 000 \$. De ce montant, le gouvernement du Québec est disposé à nous donner 16 058 \$ de subvention à la condition que les travaux soient terminés le premier mars 1986. Donc pour pouvoir profiter de cette subvention, les travaux doivent être exécutés cet automne. Il manque donc un montant de 25 000 \$ pour rencontrer les coûts. La municipalité avait prévu un montant de 5 000 \$ à son budget 1985, les loisirs prévoyaient également 5 000 \$ et la municipalité pourrait probablement récupérer un montant de 5 000 \$ à même le surplus budgétaire. Il nous manque donc 10 000 \$ pour boucler le budget.

Campagne de financement

Si toutes les familles de Sainte-Pétronille nous font parvenir un minimum de 25 \$ d'ici le 1er novembre 1985, nous pourrons terminer les travaux à temps et profiter de la subvention. Cependant, nous avons décidé d'accorder à ceux qui désirent contribuer avec des montants supérieurs, l'avantage de pouvoir s'abonner pour les années futures. L'abonnement est familial, incluant les deux conjoints et les enfants de moins de 18 ans résidant chez leurs parents. Les chèques pour les abonnements et les contributions devront être faits à l'ordre du Comité des Loisirs de Sainte-Pétronille (3, rue de l'Eglise).

CONTRIBUTION SUGGEREE -----	25 \$
Abonnement 1 an -----	30 \$
Abonnement 3 ans -----	75 \$
Abonnement 5 ans -----	125 \$
Abonnement 10 ans -----	250 \$

LES ABRIS TEMPORAIRES

On rappelle à tous les résidents que les abris temporaires doivent être placés à cinq pieds de la ligne de terrain de chaque résidence.

LES FOSSES ET LES FEUILLES

Nous vous rappelons que les fossés existent pour faciliter le drainage des rues, leur égouttement et que vous ne devez pas y mettre les feuilles. Ces dernières créées de nombreux problèmes d'engorgement, bloquent les tuyaux etc.

LES POUBELLES: petites et grosses

Les grosses poubelles (les gros monstres) seront ramassées le 1er novembre. Egalement à compter de cette date les petites poubelles seront ramassées une fois par semaine.

HOCKEY - SKI DE FOND

Vous aimez jouer au hockey ou assister à des joutes? Faites-vous du ski de fond? Nous avons besoin de participation: à tous ceux que ces sports intéressent quel qu'en soit la raison, venez donc nous donner quelques minutes ou quelques heures selon vos disponibilités nous avons besoin d'un coup de pouce. Communiquer avec Francine Rousseau au 828-2374.

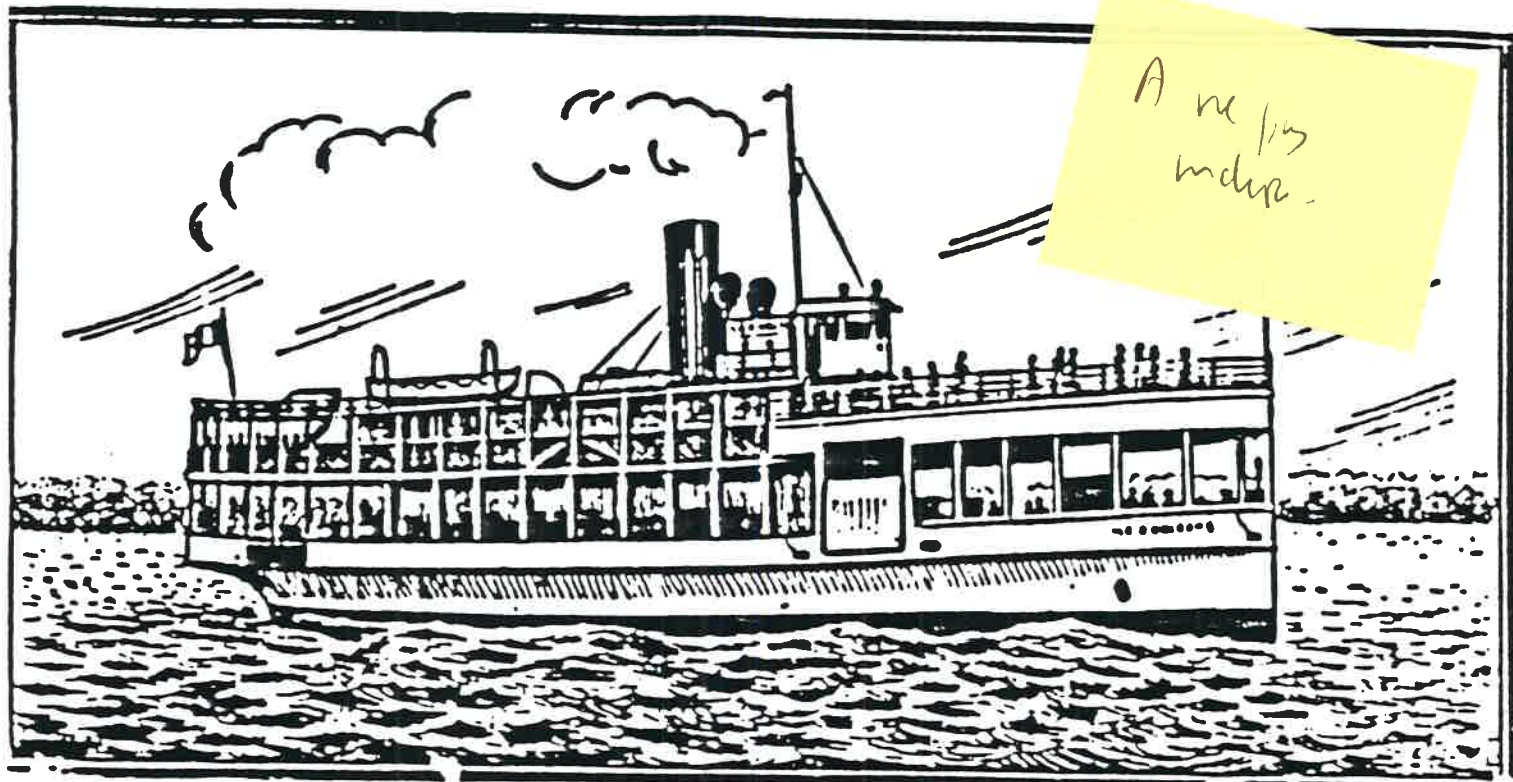
GARDERIE LES LUCIOLES: CINQ ANS - FAUT FETER CA

La garderie Les Lucioles fête cette année ses cinq (5) ans d'existence. Il nous fait plaisir de vous inviter à une journée PORTE OUVERTE qui se tiendra dimanche le 27 octobre entre 13 heures et 16 heures. Bienvenue à toute la clientèle de la garderie, ancienne, présente et future et à tous ceux et celles qui s'y intéressent.

Le comité des fêtes du cinquième anniversaire.

Un coin de notre Île

©1982



Gravure (vers 1930)

VAPEUR " L'ÎLE D'ORLÉANS "

Service régulier entre Québec et " Le Bout de l'Île " (Ste-Pétronille).

Six voyages par jour (aller et retour): 3 l'avant-midi, 3 l'après-midi.

Sainte-Pétronille, Î.O.

Le parachèvement, en 1935, d'un pont au-dessus du chenal nord du fleuve Saint-Laurent, entre l'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré, a permis à l'île d'Orléans de promouvoir le mouvement touristique, de faciliter la libre communication des habitants de l'île avec la terre ferme et a aussi contribué largement de ce fait au développement de l'agriculture moderne dans ce jardin naturel qui fut, selon ceux qui en ont écrit l'histoire, le berceau de l'agriculture au Canada.

Si l'on remonte au premier temps de la colonie, l'île d'Orléans n'était accessible qu'en canot, en chaloupe et aussi par ses ponts de glace en hiver. Ce n'est qu'en 1855 qu'apparut le premier quai à l'île. C'est le notaire Bowen qui le fit construire près de l'anse du Fort, à la pointe ouest de l'île d'Orléans, dans le village de Beaulieu aujourd'hui Sainte-Pétronille. A l'automne de cette même année, accostait le premier bateau à vapeur à effectuer la navette entre l'île d'Orléans et la cité de Québec, le PETIT COQ. Il fut suivi par le FRONTENAC et le CHAMPION qui feront le service régulier de traverse.

La venue de ces bateaux à Sainte-Pétronille lui fera connaître un essor grandissant d'année en année et ce, surtout pendant la saison estivale où la population fera plus que doubler. Au commencement du XXe siècle, l'établissement et le maintien d'un service régulier de traverse, en particulier durant les saisons rigoureuses était devenu une question de grande importance pour les insulaires.

Sous les instances du curé Joseph Paradis de Sainte-Pétronille auprès des gens de l'île, une coopérative fut fondée en 1924 et devint par la suite "La Traverse de l'île d'Orléans, Limitée", dont la mise de fonds venait en grande partie des insulaires.

Les plans pour un traversier furent demandés à l'architecte naval H.G. Sadler de Détroit, Etats-Unis, pour servir au transport des passagers, du fret, de la malle et des véhicules. Le 3 février 1925, la nouvelle compagnie acceptait la soumission modifiée de "The Davies Shipbuilding and Repairing Co. Ltd" de Lauzon pour le prix de 160 000 \$. Dès lors, le bateau fut mis en chantier. Construit en acier, il avait une longueur de 144 pieds avec un tonnage brut de 795 tonnes et un tonnage net de 429 tonnes.

Cependant, dès le printemps de 1925, "La Traverse de l'île d'Orléans, Limitée" se devait d'assurer le service aux insulaires. On fit donc appel au bateau à vapeur L'ÉTOILE en attendant la venue du nouveau navire alors en construction. Ce dernier fut enregistré au Port de Québec le 14 juillet 1925 sous le nom de S.S. ÎLE D'ORLÉANS. Celui-ci avait son port d'attache au quai de Sainte-Pétronille, ce qui permettait aux insulaires, en cas d'urgence, de se prévaloir de ses services.

Dès que le fleuve le permettait, le printemps, il entreprenait ses voyages réguliers directement entre l'île d'Orléans et la cité de Québec. L'automne il devait quelquefois être escorté par un bateau brise-glace pour lui ouvrir un chemin à travers les glaces du fleuve. Il terminait alors sa saison de navigation avec la prise du pont de glace entre Québec et le Bout-de-l'Île.

À cette époque, pour une traversée, il en coûtait pour une automobile et son chauffeur, 1,50 \$ avec livret; une voiture de cultivateur, 2,50 \$ aller et retour et 2,00 \$ avec livret; pour un passager, 0,75 \$. L'hiver, il y avait des tarifs spéciaux pour les voitures de cultivateur. Les écoliers voyageaient gratuitement jusqu'à la fermeture des classes. Toutefois, ces tarifs ont plus ou moins variés selon les années.

À Sainte-Pétronille, les personnes suivantes, entre autres, ont pris une part active dans cette entreprise, il s'agit de:

- Joseph Paradis, curé, secrétaire-trésorier et gérant pendant plusieurs années;
- Joseph-Prudent Blais, marchand, président de la compagnie pendant quelques années;
- Charlie Dunn, directeur de la compagnie. Ce dernier avait créé un parc où les promeneurs venaient se détendre et se reposer des bruits de la ville;
- Léo Chouinard, garagiste, qui offrait son garage aux actionnaires de la compagnie pour la tenue des assemblées générales;
- Joseph Plante et son fils Edmond, qui se sont succédés comme capitaine à bord du bateau;
- Léonidas Laflamme qui s'occupait du quai et des amarres du bateau; et
- Gérard Noël qui était le préposé à la vente des billets.

La mise en service du nouveau pont entre l'île et la Côte-de-Beaupré en 1935, a eu pour effet de rendre l'exploitation du service régulier de traverse entre l'île et Québec moins rentable pour la compagnie "La Traverse de l'île d'Orléans, Limitée".

En dépit de cette situation, l'entreprise a dû maintenir son service en vertu du contrat qui la liait avec la municipalité du comté de Montmorency No. 2 (Île d'Orléans) et qui l'obligeait à assurer le service jusqu'au 1er janvier 1945.

Vendu à la Clarke Steamships en 1939, il subit alors d'importantes transformations aux chantiers Davies à Lauzon. C'est alors qu'il sera mis en service dans le bas du fleuve entre Rivière-du-Loup et Tadoussac. Désormais, il s'appellera le RIVIÈRE-DU-LOUP II.

La compagnie de navigation Voyageur de Montréal s'en portera acquéreur en 1965. Rebaptisé sous le nom de LA MADELON II, il servira de navire-excursion dans ce port où il chavire et coule en 1968.

Après le départ du S.S. ÎLE D'ORLÉANS, d'autres navires de moindre tonnage assurèrent la liaison entre le quai de Sainte-Pétronille et Québec, mais cela n'a duré à peine que quelques années et "La Traverse de l'île d'Orléans, Limitée" fut alors dissoute.

L'année 1935 commémore le cinquantenaire du pont reliant la rive nord du Saint-Laurent à l'île d'Orléans. Inauguré le 6 juillet 1935, d'abord nommé Pont Taschereau en l'honneur de Louis-Alexandre Taschereau, alors premier ministre du Québec et député de Montmorency. Son nom officiel est devenu par la suite le Pont de l'Île d'Orléans plus communément appelé le Pont de l'île.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- En collaboration. Fête du quatrième centenaire de Jacques Cartier à l'île d'Orléans. 1935.

- Ivan S. Brookes. The lower St. Lawrence. Ontario, 1974.

- Itinéraire toponymique du Saint-Laurent. Études et recherches toponymiques, 9. Québec, 1983.

- Jean Poirier. Toponymie de l'île d'Orléans. Québec, Université Laval, 1961. Réédition Fondation Minigo, 1985.

- Alain Franck. La traverse de Rivière-du-Loup: 76 ans d'histoire mouvementée. L'Ecale, No. 9, Québec, mai-juin 1985.

- Rapport des procès-verbaux. La Traverse de l'île d'Orléans, Limitée.

- Loi 15 George V, 1925, chap. 5.

- Loi 15 George V, 1925, chap. 150.

- Loi 25-26 George V, 1935, chap. 7.